



INCIDENCE DE LA GESTION DU RISQUE DE CREDIT SUR LA PERFORMANCE FINANCIERE D'UNE BANQUE COMMERCIALE : CAS DE LA RAWBANK SA

MUTOMBO MUIMBAYI Florent

Professeur à l'Université Protestante du Congo (UPC)
Faculté des Sciences Economiques et d'administration des Affaires
République Démocratique du Congo (RDC), Kinshasa.

MUBIERE MBO MBUTA Bel-Ami

Assistant à l'Université Protestante du Congo (UPC)
Faculté des Sciences Economiques et d'administration des Affaires
République Démocratique du Congo (RDC), Kinshasa

LAKONTE LAKU Henry

Assistant à l'Université Notre-Dame du Kasayi (U. KA)
Faculté des Sciences Economiques et d'administration des Affaires
République Démocratique du Congo (RDDC), Kananga.

Résumé : La principale question qui se pose dans le présent travail est celle de comprendre l'impact du risque de crédit sur la performance financière d'une banque commerciale, particulièrement la RAWBANK SA. Les résultats permettent de confirmer que la gestion efficace de crédit a un effet positif sur la performance financière de ladite banque, et qu'une augmentation du risque de crédit qui n'est pas maîtrisé par l'institution entraîne une diminution de cette performance financière.

Dès lors, la mission des banques fait face à deux grands objectifs ; d'une part, la gestion efficace de risque et d'autre part la rentabilité et la performance financière de ces institutions. C'est dans cet esprit du maintien de cet équilibre que, la théorie nous parle de la relation antagoniste qui existe entre la rentabilité et le risque de crédit au travers de la théorie de l'effet de levier financier.

Mots-clés : Banques Commerciales, performance financière, risque de crédit.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.11401869>

1. Introduction

Au regard du rôle primordiale que les banques jouent dans le circuit économique, les banques se chargent de la collecte de l'épargne auprès des agents en capacité de financement, et de leurs redistributions sous forme de crédit. Ce rôle s'accompagne d'une grande responsabilité, du fait qu'en tant qu'établissement de crédit, les banques doivent être en mesure d'assurer à la fois la stabilité et la croissance économique.

Aux vues de la concurrence que les environnements actuels offrent, les banques se doivent être performantes afin d'assurer leur pérennité à moyen et long terme. Néanmoins, la banque doit faire preuve de prudence. Bien que l'octroi de crédit soit leur principale source de revenu, il les expose aussi à des nombreux risques qui peuvent non seulement affectés leur réputation ou leur performance financière mais aussi les conduire à la faillite.

Selon le principe ou la relation antagoniste, l'effet de levier financier est une conséquence positive ou négative de l'endettement sur la rentabilité des capitaux propres de l'entreprise, entre autre l'institution financière à l'intérêt a accordé le plus de crédits possible pour augmenter son chiffre d'affaires mais doit alors veiller à ne pas entamer sa trésorerie, qui doit rester suffisante pour faire face à d'autres engagement, entre autre favoriser le rendement sans sacrifices la liquidité.

Selon BEN et all (2018), le souci continu de rentabilité conduit les banques à considérer la performance financière comme leur objectif au détriment d'autres indicateurs de performance. Notamment, les banques avec une rentabilité plus faible soient tentées de s'engager dans des activités plus incertaines dans le but de répondre aux objectifs de rentabilité à court terme, en dépit des normes prudentielles et de la réglementation dans le milieu bancaire ; ce qui entraine un effet contraire cela veut dire une diminution de leur rentabilité.

Ousmane B. (2008), met un accent sur l'importance du crédit pour le développement d'un pays, grâce à lui peut créer des entreprises et donc crée la richesse ou une valeur ajoutée pour la nation. Mais il relève une contrainte majeure qui est celle du non remboursement de crédit à l'échéance prévue ou tout simplement l'insolvabilité de celle-ci, qui est un risque que les banques acceptent mais qui doit être bon gérer afin de permettre le bon fonctionnement de l'institution. Il donne une grande part à l'Etat, qui pour cet auteur doit mettre en place un système financier meilleur, car il joue un rôle très important dans le niveau de performance de banques et leur pérennité.

L'activité d'octroi de crédit bien qu'étant la principale source de revenus de la banque, elle est aussi la plus risquée avec des effets positifs ou négatifs susceptibles d'avoir un impact important sur la rentabilité.

Néanmoins, d'après J. AYACHI (2005), il est indispensable que la banque connaisse les différents risques pouvant handicaper son bon fonctionnement. Ces risques bancaires nécessitent une attention particulière dans son entièreté, et leurs non-prises en compte ont des répercussions telles que : le non-paiement à temps de ses exigibilités, perte de confiance des différents emprunteurs de défaillir, la perte d'un client important et autres, ce qui résulte donc d'une perte d'information cumulée par les intermédiaires financiers sur les clients, un coût social lié à la rupture des relations de banque, et ce qui est de nature à provoquer un ralentissement d'activités bancaire et un renchérissement du coût d'intermédiation.

Suite à l'importance cruciale que revêt la gestion du risque de crédit au sein d'une banque ainsi que le maintien de sa performance et face au marché congolais qui demeure dans une instabilité continue, nous nous sommes posé la question suivante : Quel est l'impact de la politique de gestion de risque de crédit qu'on peut mettre en place par la RAW BANK SA qui doit assurer sa performance financière ?

Telle est la question à laquelle nous allons nous efforcer de répondre au terme de notre article.

2. Conceptualisation théorique de la gestion du risque de crédits

Louis F. et Norbert H. (1989), définissent la banque comme une institution financière qui fait le commerce des capitaux. C'est elle qui fructifie l'argent des capitalistes tout en leur évitant les différentes charges de gestion d'une fortune.

Dans toute économie, la banque joue un rôle important. Elle est l'une des premières ressources de financement de l'activité économique, comme dans la création d'entreprise.

2.1. Notions sur le crédit bancaire

Lorsqu'un agent économique dispose d'un revenu suffisant pour assurer sa consommation et ses investissements, pour constituer une épargne, il arrive peut-être que les revenus à sa disposition ne satisfassent pas ses besoins d'où le besoin de recourir à un crédit.

Selon BOHN-BAWERK cité par (Raymond Barre, 1970 ; p. 143), le crédit est un échange d'un bien présent contre un bien futur. Le crédit peut être vu différemment selon qu'on le place du point de vue du débiteur ou du créancier. Pour le débiteur,

c'est la mise en valeur d'une épargne non utilisée à des fins d'investissements propres et disponible pour une période plus au moins longue.

Pour le créateur, c'est essentiellement un gain de temps, c'est la possibilité de jouissance immédiate d'un bien dont le coût différé, le taux d'intérêt constitue alors le coût du temps gagné.

En ce qui nous concerne, le crédit est le fruit des épargnes des personnes en capacité de financement, qui ont pour objectif de garder aujourd'hui pour consommer plus tard. C'est les épargnes qui sont par la suite utilisées par les institutions financières pour octroyer des crédits.

Le crédit joue un rôle très important dans l'économie. Il est une force incorporable autant pour les personnes physiques que pour les personnes morales, en ce qu'il constitue pour ces dernières une anticipation des recettes et leurs données ainsi, à l'avance, un pouvoir d'achat aussi bien sur le marché intérieur que sur le marché international.

Un des leviers essentiels des affaires et le socle du développement car sans lui la croissance des entreprises serait faible, les rendant incapable de se développer. Grâce au crédit les possibilités de production et d'échanges deviennent possibles.

Le crédit est aussi un biais de création de la monnaie par de simples jeux d'écriture au niveau de sa comptabilité (une monnaie scripturale) en créditant le compte de l'argent emprunteur en contrepartie d'une créance. Cette monnaie peut créer « ex nihilo » et circule comme si elle avait pour origine un dépôt réel.

Néanmoins, une banque ne peut en aucun cas consentir des emprunts supérieurs à ce qu'il possède, d'où le rôle de la Banque Centrale qui se charge de la réglementation et du contrôle de la création de la monnaie.

2.2. Types de crédits bancaires

Les types de crédits peuvent varier d'une banque à une autre selon les produits offerts et la politique de commercialisation. Cependant, nous pouvons en relever une distinction classique telle que :

2.2.1. Les crédits accordés aux particuliers

a. Le crédit-bail

Appelé également leasing, le crédit-bail est un contrat de location de biens meubles ou immeubles avec, à terme, la possibilité pour le locateur de devenir propriétaire totalement ou partiellement des biens pris en location.

Le crédit-bail un mobilier porte, comme son nom l'indique, sur des biens immeubles à usage professionnel.

b. Le crédit à la consommation

C'est le genre de crédit qui permet aux ménages de financer les biens d'équipement courants et durables (Automobiles, meubles, électroménager...) c'est la forme de crédit la plus courante, elle-même embranchée en l'autres formes.

c. Le crédit affecté

La particularité de ce crédit est que le débiteur n'est assujetti à ses obligations qu'à partir du moment de la livraison du bien que fait l'objet du crédit. Par conséquent, le crédit sera annulé si le bien n'est pas livré. Tout de même, la somme prêtée ne peut être destinée à l'achat d'un bien autre que celui prévu dans le contrat.

d. Le crédit personnel

A l'inverse du crédit appelé, le crédit personnel permte au débiteur d'acquérir une somme d'argent et de l'utiliser sans qu'il ne soit contraint de justifier sa destination auprès de l'organisme prêteur. Il souvent destiné à financer les frais de consommation non justifier comme les frais médicaux, de scolarité, de réparation, les impôts, les voyages...

e. Le crédit revolving

Appelé également crédit renouvelable ou crédit permanent. Il s'agit de virer sur un compte ouvert au nom du débiteur, une somme d'argent (la réserve) lui permettant d'en disposer à tout moment pour financer ses achats. La réserve se constitue, chaque mois au fur et à mesure des remboursements effectués dans la limite autorisée.

Pour effectuer ses retraits, l'emprunteur peut procéder par virement, par chèque bancaire ou encore, le plus souvent, grâce à une carte d'achat, nominative émise par certains grands magasins ou spécifiques émise par la banque.

2.2.2. Les crédits accordés aux entreprises

a) Le crédit d'investissement

Il s'agit de prêt destiné à financer le "haut du bilan" des entreprises cela veut dire l'acquisition d'immobilisations nécessaires à la réalisation d'un projet

d'investissement comme les terrains, les bâtiments, les engins, les machines, les outillages et autres. L'investissement peut également être de nature financière.

Lorsque le prêt est d'un moment très important, il se peut que le risque soit partagé entre plusieurs banques, il est appelé dans ce cas « crédit syndiqué ». Il arrive également que l'octroi d'un crédit d'investissement requiert les compétences d'une banque d'investissement qui se charge de la fixation des mesures de couverture pour riposter contre les éventuelles difficultés que peut rencontrer ultérieurement l'entreprise emprunteuse quant au remboursement de la dette.

b) Le crédit-bail

Comme les particuliers, il s'agit d'une technique de financement par laquelle une banque ou une société de leasing achète un bien en vue de louer à une entreprise qui s'engage à verser, en contrepartie, des redevances selon les périodicités convenues. Il est le plus souvent assorti, enfin de période à une valeur résiduelle appelée option d'achat. Ainsi, à l'échéance, l'entreprise peut soit rendre le bien loué, soit le racheter à sa valeur résiduelle, soit continuer à le louer.

c) Le crédit d'exploitation

Appelé aussi « crédit de fonctionnement », il est accordé pour une période n'excédant pas l'exercice comptable et destiné à assurer l'équilibre de la trésorerie de l'entreprise tout au long de son cycle, et donc, à financer ses dépenses courantes.

d) L'affacturage

C'est une opération par laquelle une société spécialisée, appelée Factor, achète auprès d'une entreprise une ou plusieurs créances professionnelles, tout en se chargeant de leurs recouvrements. Elle permet aussi à l'entreprise de se couvrir totalement de l'insolvabilité de certains clients étant donné que c'est le factor qui gère et assure le contentieux des créances qu'il a acceptées.

e) Les faillites de caisses

C'est une autorisation de la banque permet à l'entreprise de continuer à faire fonctionner son compte courant même lorsqu'il est débiteur, ce service est émis à sa disposition en permanence mais il se limite à quelques jours.

3. Littérature de gestion du risque de crédits bancaire

Puisque la gestion du risque est une préoccupation majeure pour les banques depuis longtemps, les approches ont évolué. D'après Estay et Maurer (2014), selon

l'approche traditionnelle dite silo, chaque département analyse individuellement le risque avec ses propres méthodes, échelles, procédures, en se limitant à ce qui relève directement de sa sphère décisionnelle.

3.1. Règlementation bancaire en matière de gestion de risque

En 1988, les accords de Bâle ont instauré un encadrement réglementaire strict du risque de crédit, qui a évolué ensuite : Bâle II en 2004 et Bâle en 2010. A la suite de crises bancaires et des changements des conditions économiques générales, certains pays ont souhaité définir, un jeu de règles de prudence que les banques devraient respecter.

Conceptuellement, il s'agit d'imposer un montant de fonds propres couvrant le risque de crédit supporté par les institutions. Le capital réglementaire est le total de capitaux permanents à détenir pour couvrir les pertes attendues et les pertes inattendues. Ces capitaux propres ont théoriquement une origine différente : ceux qui couvrent les Unexpected Cass UL sont accumulés par provisions dans le cadre de l'ALM (Assets & liabilities management/gestion courante du risque) et ceux qui couvrent les UL correspondant à un apport en capitaux des actionnaires.

Dans la réglementation internationale de Bâle, il a été retenu une logique d'adéquation des fonds propres des banques aux risques qu'elles prennent. Le ratio Cooke permet l'établissement d'un cadre réglementaire informel, applicable à toutes les organisations bancaires. Il encourage à renforcer le niveau de leurs capitaux propres pour les banques internationales et permet de réduire les distorsions concurrentielles entre banques de réglementations nationales jusqu'alors très hétérogènes. Il impose que les fonds propres réglementaires d'un établissement de crédit ne puissent pas être inférieurs à 8% de l'ensemble de crédits de cet établissement.

$$\text{Ratio Cooke} = \frac{\text{Fonds Propres}}{\text{En cours pondérés de crédit}} \geq 8\%$$

Autrement dit, si une banque prête 100 UM, elle doit disposer au minimum de 8 UM de fonds propres et utiliser au maximum 92 UM d'autres ressources (dépôts, emprunts, financements interbancaires, et autres).

A) Mesure des risques

❖ Ratio crédit/dépôt

Il s'agit de mesurer la part des crédits dans les dépôts. Il donne une image de l'importance de crédit accordé par la banque par rapport à son portefeuille inférieur au seuil maximal de 50%. Le calcul est le suivant :

$$R C/D = \frac{\text{Total crédit accordé}}{\text{Total dépôt collectés}}$$

Le ratio Cooke, il est le ratio de solvabilité des banques préconiser par le comité de Bâle dans le cadre de sa première recommandation visant à garantir un niveau minimum de fonds propres pour assurer la solidité financière d'une banque. C'est une métrique propre aux entreprises segmentées, par opposition aux entreprises du secteur agricole.

❖ Le ratio de solvabilité

Un ratio de solvabilité général est un nombre global qui estime la capacité de remboursement d'une entreprise au fil du temps. Il permet une vision globale de l'évolution des activités de l'entreprise dans le temps et dans l'espace. Il permet d'évaluer sa rentabilité et sa solvabilité.

B) La performance financière d'une banque

Avoir un bon résultat pour une banque passe par la bonne gestion du principal risque auquel il fait face notamment, le risque de crédit. Une bonne gestion du risque de crédit se manifeste par une performance financière.

Comme souvent, il est intéressant de connaître ce qu'est la performance financière car, ce terme représente un indicateur sur la situation de l'entreprise. En matière bancaire, si la performance financière est la réalisation des objectifs organisationnels, par la réduction des coûts et la maximisation du produit net bancaire et de la rentabilité.

La performance financière d'une banque est appréciée différemment selon les auteurs, clients, salariés, actionnaires, managers et prêteurs de fonds puisqu'ils ont des objectifs à réaliser différemment. On distingue ainsi : la performance externe et la performance interne.

C) Les déterminants de la performance financière d'une banque

Il y a juste plusieurs critères pour déterminer la performance financière d'une banque. Mais dans le cadre de notre travail de recherche, nous allons analyser quelques-uns des critères qui sont les plus fondamentaux et les plus souvent utilisés.

❖ Rentabilité

Peut être définie comme ; capacité d'un investissement à procurer un bénéfice. La capacité des capitaux investis par les actionnaires et associés à dégager un certain niveau de profit.

$$ROA = \frac{\text{Résultata Net}}{\text{Total actifs}}$$

❖ Ratio de rentabilité

1. La rentabilité de l'actif total (ROA)

La rentabilité des actifs est la traduction de « return on assets » en anglais : c'est un indicateur de performance qui exprime la capacité de l'entreprise à générer un revenu à partir de ses ressources.

2. La rentabilité de fonds propres (ROE)

C'est un ratio qui exprime ce que l'entreprise rapporte aux actionnaires, il exprime la capacité de l'entreprise à générer les résultats généralement le profit. Plus, il est élevé, moins l'entreprise à besoin de capitaux pour créer des profits, et plus le capital est efficace.

$$MNI = \frac{\text{Résultat Net d'intérêt}}{\text{Total actifs}}$$

4.Méthodologie

Notre étude est effectuée sur une période allant de 2011 à 2020, soit dix ans d'observations, les variables choisies sont monétaires et d'une fréquence annuelle, dont certains seraient présenter en pourcentage.

Nous devons signaler que pendant la période sous étude le taux de change du CDF par rapport au dollar US s'est fortement déprécié et que cet état des choses nous a ramené à convertir toutes les données de départ US qui a non pas seulement l'avantage d'être relativement stable, elle est devenue en R.D. Congo au travers du phénomène de la dollarisation une monnaie de référence et de transaction.

Nous avons :

- ❖ Variable endogène ou dépendante : la performance financière, qui fait intervenir les variables suivantes dans son élaboration, le ROE, ROA et la marge nette d'intérêt.
- ❖ Variable exogène ou indépendante : elles sont subdivisées en deux groupes :
 - D'un côté, nous avons le risque de crédit ;
 - Et de l'autre la gestion du risque de crédit.

Nos données proviennent principalement des différents rapports annuels de la RAWBANK allant de 2011 à 2021. Les différentes méthodes (descriptive, analytique et autres) nous ont permis d'analyser et traiter les données relatives à notre étude.

5. présentation : résultats, discussion et implication

5.1. Présentation de résultats

Cette partie est consacrée à la présentation des différents résultats d'analyse auquel nous avons abouti ainsi que les interprétations.

5.1.1. Analyse de la statistique descriptive

➤ Statistique de la performance financière

Pour ce qui est de la performance financière, nous avons utilisé les trois indicateurs repris dans le tableau 12 ci-dessous, qui ont été obtenus par différents calculs (en annexe).

Tableau N° 1 : statistique de la performance financière

	ROA	ROE	MNI
Meom	0.005479	0.030138	0.032717
Mediom	0.007252	0.038989	0.034012
Maximum	0.014102	0.140880	0.039575
Minimum	0.016085	0.153259	0.023851
Std.Dev.	0.008727	0.073956	0.005081
Sum	0.054787	0.301376	0.327174
Sumsq Dev	0.000685	0.049225	0.000232
Observation	10	10	10

Source : calculs effectués par l'auteur, via le logiciel Eviews

Il en ressort que les moyennes du ROA, ROE et de la MNI sont respectivement 0,52, 3,01%. L'écart type pour le ROA et MNI est respectivement de 0,8% et 0,5% ce qui montre une variation très légère du ROA et de la MNI contrairement à l'écart type de 7,3% du ROE qui renseigne variation significative, en sachant que ce dernier mesure la capacité à réaliser des bénéfices à partir des capitaux investis par les actionnaires, les résultats montre que la performance financière de la dite banque est relativement stable.

Tableau N° 2 : Statistique descriptive Mesure de risque de crédit et de gestion du risque de crédit

	NPLER	LDR	NPLL	PLL	Variation FR	1-PLL	1-LDR	1- NPLL
Mean	0,037441	0,493266	0,15640	0,005973	0,198889	0,994029	0,494532	0,983956
Median	0,036036	0,489330	0,015350	0,005998	0,26000	0,994002	0,484832	0,984400
Maximum	0,061729	0,648820	0,20800	0,006010	0,610000	0,994130	0,64444	0,989200
Minimum	0,015758	0,353556	0,010800	0,005870	-0,210000	0,993990	0,351180	0,979200
Std. Dev	0,015882	0,096108	0,003219	4,96E-05	0,280020	5,18E-05	0,093361	0,003123
Sum	0,374409	4,932661	0,156400	0,059735	1,790000	8,946263	4,450786	8,855600
Sum-sq. Dev	0,002270	0,083131	9,27E-05	-2,22E-08	0,627289	2,15E - 08	0,069731	7,80E-05
Observation	10	10	10	9	10	10	10	10

Source : calculs effectués par l'auteur, via le logiciel Eviews 10

Concernant la mesure du risque de crédit nous constatons que les écarts-type sont comprise entre 0,0000496 et 0,096108, caractérisant une faible dispersion autour de la moyenne de LDR a été de 0,493266. Le ratio vaut un FR, d'une moyenne de 0,198889 semble peu volatil, comme les soutiennent l'écart-type de 0,280020 ainsi que les valeurs maximales et minimales respectivement de 0,610000 et -0,210000, ceci conforme que les risques de crédit de solvabilité constatés au sein de ladite banque sont peu disposés et peu volatils.

5.2. Résultats

Au vu de ce qui précède, nos résultats se présentent comme suit :

- ❖ S'agissant des liens entre variables, la mesure du risque de crédit voit deux de ses indicateurs être corrélés positivement à la performance financière (le LDR et le PLLR). La corrélation positive entre le ratio des prêts sur dépôts et les indicateurs de la performance financière nous révèle la bonne gestion dans la transformation de crédit à moyenne et long terme. En effet, la RAWBANK maîtrise le risque et veille à ce que les crédits soient couverts pour les dépôts à

vie et est alignée sur une stricte observation de la gestion des échéances pour réduire au maximum le risque de liquidité.

S'agissant du ratio de provision pour perte sur créance sur prêts totaux qui mesure la capacité de la banque à absorber les pertes des prêts non performance (NPLLR), sa corrélation positive à la performance financière suppose que la RAWBANK, de par sa prise en compte du risque lié aux opérations d'octroi de crédits, couvre suffisamment pour pouvoir faire face aux aléas de l'asymétrie informationnelle existant dans l'intermédiation bancaire.

- ❖ Le ratio des prêts non performants sur les prêts totaux (NPLLR) est négativement corrélé à la performance financière. En effet, ce ratio mesurant la part risquée des prêts accordés doit évoluer de manière inverse aux indicateurs de la performance, car un taux de NPLLR élevé suggère des problèmes de performance future et aussi de crédit très accru. Cette corrélation démontre encore, s'agissant à celles qui précèdent, que la RAWBANK montre, durant la période sous analyse une bonne politique de sa prise en compte du risque de crédit.
- ❖ Le ratio des prêts non performants sur capitaux propres (NPLER), indicateurs mesurant la capacité pour une banque de constituer des provisions anticipatives pour faire face à des éventuelles pertes sur les prêts qu'elles octroient. Sa corrélation uniquement positive au ROE révèle la bonne prise en compte de la mesure du risque de crédit par des constitutions des provisions pour risque de non remboursement. Les parts non utilisées sont réservées dans les capitaux propres car n'ayant pas suivi, situation améliorant le ROE.
- ❖ La variation du fonds de roulement permet de suivre la situation de la capacité qu'à une restitution financière à générer de la liquidité (les banques devraient d'être en permanence liquide). La corrélation positive de cette variable aux indicateurs de la performance témoigne d'une bonne politique de gestion et couverture de risque de la RAWBANK qui maintient une liquidité importante en moyenne durant toute la période sous étude.
- ❖ Confirmant la tendance dans la corrélation, le LDR se voit influencer positivement et de manière significative la performance financière de la RAWBANK. Gérant parfaitement son portefeuille de prêts, qui trouve son socle sur les dépôts à vue, la RAWBANK voit ses performances réagir année après année et de manière positive à cette bonne politique de transformation à moyen et long terme.
- ❖ Le 1-NPLLR, mesurant le rapport entre les provisions sur créances douteuses et litigieuses et le montant des prêts accordés influence, positivement et de manière significative la performance financière de la RAWBANK qui profite

ensuite de ces provisions année après année pour renforcer ses capitaux propres.

- ❖ Le NPLER quant à lui montre une influence négative sur la performance financière de la RAWBANK. Un ratio plus bas possible traduit que les ressources ne sont pas affectées de façon optimale. Cela traduit que la RAWBANK a beaucoup de liquidité et n'affecte pas ses ressources de manière optimale (une gestion trop prudente).

5. 3. Discussion des résultats, limites et suggestions

5.3.1. Discussion et implications

a. Discussion des résultats

Au vu des résultats trouvés ci-haut, nous pouvons dire que la gestion du risque de crédit a une incidence sur la performance financière de la RAWBANK S.A. De par sa relation négative entre le ratio des prêts non performants et sa performance financière traduisant une absence de problème de performance. Et aussi suite à l'interprétation des différents liens et impacts que nous avons pu ressortir entre les variables de risque de crédit et ceux de la gestion du risque de crédit au regard de la performance financière.

Une gestion efficace du risque de crédit permet d'avoir des ratios de risque et de solvabilités faibles, ainsi donc les banques sont dotées d'une bonne santé financière.

Cette situation est celle de la RAWBANK S.A, qui grâce à sa politique de gestion de risque est à même de maîtriser les risques de crédit et améliorer sa valeur sur le marché, ceci étant confirmé par la relation positive entre le ratio des prêts sur les dépôts et la performance financière de la banque, cette conclusion que nous avons pu tirer de nos résultats va dans le même sens que les conclusions prises par **Bertinetti et al.** (2013), qui une fois arrivé au terme de leur recherche ont pu affirmer que la gestion du risque de crédit a un impact positif sur la valeur des entreprises, et aussi par **Jeremy et all.** (2007) qui ont trouvé qu'une augmentation du risque et une accumulation des prêts à risques affectant négativement la profitabilité des banques ainsi que leur performance.

La relation positive entre la performance financière de la RAWBANK S.A et le ratio des prêts non performants, atteste de la capacité qu'à la banque de pouvoir absorber les pertes des prêts non performants, nous permettant ainsi de dire que la politique de gestion de risque mise en place par la banque lui permet d'être

performante étant donné la capacité de cette dernière à contrer le risque de crédit et éviter de tomber dans l'illiquidité, qui est l'une des causes de faillite des banques

La relation positive entre le ratio des prêts non performant sur les capitaux propres et le ROE de la RAWBANK S.A, cette situation traduit que la gestion du risque de crédit crée de la valeur pour les actionnaires. Ce point de vue est aussi partagé par les chercheurs **Noco et Stulz** (2006).

Raef et Mikaela (2022), sont eux aussi arrivés à la même conclusion que nous, car en réalisant une analyse comparative entre les 8 banques canadiennes, ils ont pu ressortir que seules celles ayant des ratios de risque faibles, sont plus performantes.

Nos résultats sont en confrontations avec le second groupe d'auteurs à savoir **Ramlee et Ahmad** (2015) ainsi que **Pagach et Warr** (2007). Ces deux groupes distincts de chercheurs sont arrivés aux résultats selon lequel la création d'un département de gestion de risque ou le recrutement d'un gestionnaire de risque, ne permet pas à une banque d'être plus performante que les autres.

Nous ne sommes pas d'avis, parce qu'une augmentation non maîtrisée du risque de crédit, expose la banque à plusieurs risques pouvant affecter sa trésorerie, la rendant ainsi insolvable. Cette situation crée de l'incertitude auprès des clients qui se verront quitter la banque pour des raisons de prudence.

Pour ce qui est du chercheur **Emery N.** (2022), nous sommes d'avis que la gestion du risque de crédit permet à l'institution de contrer un potentiel risque de faillite, néanmoins notre méthodologie diverge, en ce qu'il n'a tenu compte que de l'aspect gestion et non de l'aspect significatif qu'elle revêt en matière de performance financière.

b. Implications

Après avoir discuté les résultats, ce point s'attèle essentiellement sur les implications de notre travail à divers niveaux, nous pensons notamment au niveau managérial, scientifique et personnel.

Sur le plan managérial, ce travail permet d'avoir une vue d'ensemble sur l'importance que revêt la gestion du risque de crédit pour atteindre la performance financière au sein des établissements bancaires. Des éléments positifs ont été décelés, ils devront être maintenus et renforcés en vue d'assurer la performance de ces établissements. Ce travail permet aux banques de pouvoir mettre en place des politiques de gestions adéquate en aval afin de ne pas s'exposer au risque.

Sur le plan scientifique, ce travail met à la disposition d'autres chercheurs des pratiques et techniques afin d'approfondir certaines notions dans le domaine de

gestion, nous pensons à l'étroite relation entre le risque de crédit et la performance financière.

CONCLUSION

Conformément à notre objectif général qui est celle de démontrer l'incidence de la gestion du risque de crédit sur la performance financière de la RAWBANK S.A, nos variables ont été analysées de trois manières suivies : nous avons premièrement une analyse statistique, deuxièmement une analyse de corrélation afin de ressortir les différentes relations entre les variables et troisièmement une analyse de régression linéaire multiple afin de ressortir la significativité de ses liens entre les variables de risque et de gestion de risque de crédit et de performance.

L'hypothèse émise est affirmée, en tenant compte des différents ratios dont nous avons pu ressortir, les différentes relations positives ou négatives vis-à-vis de la performance financière nous permettant ainsi de dire que la politique de gestion de crédit mise en place par la RAWBANK S.A lui permet d'être performante et efficace.

Car la banque est à mesure de constituer des réserves nécessaires pour éviter de tomber dans le risque d'illiquidité, de faire une bonne sélection des clients bénéficiaires de crédit et éviter l'asymétrie d'information, de répartir correctement le risque entre ces différents clients, mais aussi être rentable et en mesure de créer de la valeur pour les investisseurs. La gestion du risque de crédit est un élément très important pour la performance d'une banque, ainsi, il n'y a pas que cet aspect, l'inefficacité et l'inefficience peuvent être source de faillite pour un établissement de crédit.

BIBLIOGRAPHIE

1. OUVRAGES

2. IFACI, Le livre des risques, 2020, P. 1158.
3. AYACHI J., Environnement réglementaire, risque et rentabilité des banques, Ed. Économique, Paris, 2005.
4. GODLEWSKI C. J., Modélisation de la prévision de la défaillance bancaire, une application aux banques des pays émergents, université Robert SHUMAN, 2003.
5. PHILIPPE G. et STEPHANIE P., La banque : fonctionnement et stratégie, 1997, P. 6.
6. BENOIST R., Extrait du livre devenez trader pro, 2013.
7. MICHAEL P. et al., Introduction à la macroéconomie, 3^{ème} Edition Pearson, Canada, 2003, P. 253.
8. DOV OGIEN, Comptabilité et audit bancaire, 2008, P. 11.

9. JACOB H. et SARDI A., management des risques bancaire, Ed. AFOES, Paris, 2001.
10. GENIEROUX C. et TIOMO A., Risque de crédit : approche avancée, collection économique et statistique, 2007, P. 12.
11. LALLE P., Pour une nouvelle performance de l'agence bancaire, Ed. Comptable Malesherbes, Tunis, 1992, P. 9.

2.ARTICLES

1. BEN ABDHALLAH, BEN SALMA M., FADHILA I., et SAIDANE D., Mesure de la performance durable des banques européennes : un reporting intégré, and d'économie financière, 2018, 269-267.
2. NAKAMURA L. I, Recent reaseach in commercial banking : information and lending, financial markets, intitutions and instruments, vol 2, number 5, 1993.
3. BERNARD V. et COLLI J.C, Les crédits bancaire aux entreprises, revue bancaire, P. 43.
4. RAEF G. et MIKAELA O., L'impact de la gestion du risque de crédit sur performance financière des banques commerciales Canadiennes, Université du Québec à Chicoutimi, volume 31, 2022.
5. FINACTU, Secteur financier de la RDC, 2019, P. 11.

3. THESE

1. Professeur NZOMBENGELE B., les banques face au défi de la performance, Université Protestation du Congo, P. 76., 2021.

4. WEBOGRAPHIE ET SITE INTERNET

1. Rawbank.com, (rapports annuels RawBank 13/03/2024 à 16h30).
2. Rachat de crédit.com
3. <https://core.ac.uk/download/Pdf/6304162.pdf> (définition du crédit par l'IFACI (10/04/2024 à 14 h18).
4. Mémoire online, Alise.,(2010) traitement d'un dossier de crédit d'exploitation, cas de la banque d'Algérie (définition de la banque 11/04/2024 à 17 h 15).
5. https://www.editionsllipse.fr/indexphp?controller=attachement&id_attachement=46298 (la gestion des moyens de paiements / opérations au sein d'une banque 12/04/2024 à 6h 47).